COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 6 JUILLET 1985 — N° 309 — PRIX : ANTILLES 2 F 50 / FRANCE 3 F

Editorial

DÉCLARATION COMMUNE DES PARTIS DE GAUCHE DES DOM : l'impuissance affichée.

Sur proposition du Parti Progressiste Martiniquais, des délégations du Parti Communiste Martiniquais, de la Fédération Socialiste Guadeloupéenne et du Parti Communiste Réunionnais se sont rencontrées les 21 et 22 juin dernier à Paris.

Cette réunion qualifiée d'«importante» par le PCG dans son journal du 29 juin 1985, avait trois thèmes : Bilan et perspectives de la décentralisation, — Démocratisation de l'information, — Situation de l'immigration et montée du racisme en France.

Toujours selon le PCG, les discussions auraient «permis de formuler une appréciation commune très critique sur la politique menée dans les DOM par le pouvoir socialiste».

Il est intéressant de voir ce que le PCG qualifie dans son journal l'Étincelle d'«appréciation très critique» au travers de la déclaration adoptée par les différentes délégations.

Après avoir fait le constat de la situation économique et sociale «extrêmement précoccupante», les délégations déclarent :

«Face à cette situation désastreuse, largement héritée de la politique menée par la Droite, des mesures énergiques et urgentes s'imposent».

Et là, elles proposent une fois de plus d'attendre que ces mesures viennent de la bonne volonté du gouvernement.

«— les assemblées locales, chargées de retenir les orientations prioritaires du développement devraient recevoir tous les moyens nécessaires à les mettre en œuvre».

«. . . l'Etat doit se convaincre des énormes difficultés des DOM provenant de leurs structures coloniales, se convaincre de l'énorme retard des DOM et en conséquence, s'attaquer à ces structures. . .».

. . . «les élus locaux doivent recevoir des prérogatives leur permettant de modifier ces structures. . .».

Pour finir, les signataires de la déclaration vont même jusqu'à donner un petit coup d'encensoir au gouvernement, en observant que «si la Décentralisation constitue une avancée, la situation économique sociale et politique exige qu'elle soit renforcée par des mesures appropriées. . .».

Une fois de plus, la déclaration commune de ces partis, n'est en définitive que soupirs et jérémiades.

A aucun moment ils ne font appel à la mobilisation, aux luttes des travailleurs, des forces vives dont ils se réclament tous, pour exiger et imposer des mesures nécessaires.

C'est bien qu'ils ne sont pas prêts à mettre leurs forces au service de ces combats, y compris sur leur propre politique.

Car, si réellement ces partis pensent que désormais les communes, les collectivités locales ont plus de pouvoir, qu'elles peuvent prendre des décisions, bref que «la Décentralisation constitue une avancée» comme ils l'affirment ; S'ils pensent qu'il s'agit de «renforcer ces mesures», eh bien,

(Suite page 4)

MARTINIQUE

OUVERTURE DE PLASTIKCOOP

LA COLERE DES CAPITALISTES.

C'est fait, l'usine Antilles-Plastiques va réouvrir ses portes sous le nom de Plastikcoop ou Coopérative ouvrière du plastique, après 7 ans d'attente.

Rappelons brièvement les faits : l'usine Antilles-Plastiques dirigée par les békés de Sigalony après un départ foudroyant battra de l'aile à un point tel que fin 1978, les 50 ouvriers restants en allant prendre leur travail se retrouvent devant les portes closes, une simple feuille de papier apposée sur une des portes leur signifiant leur licenciement !

Il semble que la raison principale de cette déconfiture soit des querelles survenues entre actionnaires. Comme quoi, «patrons bouê, mais cé ouvriers qui té saoul», comme dit le proverbe.

De ce moment allait commencer de longues tractations des travailleurs pour faire redémarrer l'entreprise. Des acquéreurs semble-t-il, se présentèrent, mais posaient comme préalable de se débarrasser des ouvriers, considérés comme des trublions.

Finalement, il reste actuellement 17 travailleurs syndiqués à la CSTM qui après tous les contacts pris, veulent faire repartir l'usine dont ils sont devenus les propriétaires.

De ce fait, ils ont sollicité un prêt et des subventions au Conseil Régional qui leur a apporté environ 200 millions de centimes, dont environ un million de francs (cent millions de centimes) en actions !

Eh bien cela met en colère les patrons, dont un plumitif écrit dans France-Antilles que le Conseil Régional fait couler un pactole sur les 17 ouvriers de Antilles-Plastiques !

France-Antilles ne nous avait pas habitués à protester contre les prêts publics aux entreprises. Au contraire, les patrons protestent toujours quand les subventions ne pleuvent pas.

Pourtant ces messieurs sont bien servis. Sait-on par exemple que pour le seul soutien à l'industrie sucrière, et donc pour les beaux yeux de Cointreau, propriétaire de l'usine du

(Suite page 3)

GUADELOUPE — A PROPOS DU «MEMOIRE» DE LUC REINETTE

Luc Reinette, qui vient de s'évader de la prison de Basse-Terre avec trois de ses camarades, condamnés pour participation aux attentats revendiqués par l'ARC, vient de rendre publiques, dans un «mémoire», les négociations qu'il a eues avec deux envoyés du gouvernement français, dans la période de mai à juillet 84. La publication du texte provoque quelques remous en Guadeloupe, car il met aussi en cause le président du Conseil Général, Dominique Larifla (socialiste), et d'autres personnalités politiques du pays. Il est donc intéressant pour nos lecteurs d'avoir la connaissance complète du texte. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que contrairement à toutes les déclarations officielles sur le refus du gouvernement actuel (et de tous ceux qui l'ont précédé) d'envisager l'évolution du statut politique des «Antilles françaises» l'évolution vers l'indépendance et bel et bien envisagée.

Les relations qui se sont établies entre le représentant d'une organisation qui réclame l'indépendance en s'appuyant sur l'action terroriste, et ceux du gouvernement français, même officieux, doivent alerter les travailleurs. Ceux-ci dans leur grande majorité sont persuadés que les courants indépendantistes étant minoritaires sur le plan politique, le gouvernement français n'acceptera jamais de négocier l'indépendance. Toutes proportions gardées, les «négociations» qui ont eu lieu avec Reinette montre le contraire.

Bien sûr, ni l'ARC, ni même l'UPLG ne sont en mesure aujourd'hui d'imposer une telle négociation au gouvernement. Mais l'attitude de celui-ci par rapport à ces organisations montre qu'en cas d'évolution de la situation, il serait prêt à le faire. Le problème pour les travailleurs, c'est dès aujourd'hui de se préparer à intervenir eux politiquement, dans le processus d'indépendance, pour proposer à l'ensemble de la population laborieuse et à tous les pauvres, une perspective politique, un programme pour l'avenir qui soit différent de celui de la bourgeoisie nationale. Il s'agit de se préparer à ce que demain le pays ne soit pas pris en main, gouverné, dominé par notre propre bourgeoisie noire, constituée de capitalistes grands, moyens et de notables aisés, qui s'empresseront d'occuper les places laissées vides par l'administration coloniale et l'encadrement blanc.

Guadeloupe, le 21 novembre 1984

MEMOIRE

Voilà un an jour pour jour que j'ai dû marronner à l'instar de nos ancêtres esclaves, persécutés déjà par les Français. Il m'a semblé indispensable dans cette période ambigue de retracer pour l'opinion guadeloupéenne les temps forts de l'année qui se termine afin que certaines vérités soient connues et dites, au cas où je viendrais à disparaître. L'histoire des peuples colonisés montre et prouve que l'on doit se défier de la parole du colonisateur et en particulier de celle du colonisateur français.

A la date d'aujourd'hui nombreux sont les Guadeloupéens qui savent ou qui pensent que nous avons eu des pourparlers avec le Gouvernement de M. MITTERRAND. Il nous importe peu que certains anticolonialistes de salon puissent s'offusquer du fait

(Suite page 4)

GUADELOUPE

ENQUETE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE JUGE TCHALIAN : une discrétion suspecte

L'enquête menée par le SRPJ et le commissariat central de Pointe-à-Pitre après l'attentat commis le lundi 24 juin contre le juge Tchalian a abouti à l'inculpation de deux jeunes.

D'après les informations données par les médias, l'un des deux jeunes qui aurait été reconnu par des témoins, a été inculpé de tentative d'assassinat.

A l'heure actuelle, la personnalité des deux inculpés semble écarter de façon assez nette l'hypothèse de leurs liens avec le mouvement anticolonialiste.

On peu d'ores et déjà noter que si l'information de l'arrestation de ces deux jeunes a été transmise, cela s'est fait plutôt discrètement, en comparaison à tout le tapage qui est fait autour de la moindre affaire liée à l'expression du mouvement anti-colonialiste.

Y aurait-il des choses à cacher dans les milieux des notables et bien-pensants, policiers et judiciaires habituellement si bavards ?

L'INSPECTEUR DE POLICE J. LAGUERRE REVOQUÉ

L'inspecteur de police Jean Laguerre a été suspendu de ses fonctions à partir du 18 juin.

Au mois d'octobre 1984, une arme lui appartenant avait été trouvée dans la voiture utilisée par Luc Reinette lorsque ce dernier avait été interpellé, dans la région de Goyave. Jean Laguerre avait alors déclaré, ce qu'il n'a cessé de répéter depuis lors, qu'on lui avait volé son arme dans sa voiture.

Il fut cependant interrogé à plusieurs reprises, interpellé puis libéré.

Laguerre avait alors adressé une lettre ouverte au procureur Bec à la suite de laquelle il avait été poursuivi pour outrage à magistrat. La révocation de ce policier est donc dans la ligne de cette série de tracasseries qui ont été exercées envers lui.

Interrogé par le journal France-Antilles sur la raison pour laquelle il était entré dans la police, Laguerre répond qu'il s'agissait surtout pour lui de trouver un emploi «Pour moi, la police était une administration comme une autre» dit-il. Il exerce ses fonctions à Paris, puis en Guadeloupe comme inspecteur principal. Laguerre est donc un fonctionnaire, d'un grade élevé et comme il le dit lui-même, il était considéré dans son administration comme «un bon flic», menant avec efficacité la chasse aux gangsters et aux malfrats de tout acabit.

Il n'était cependant pas insensible à la situation coloniale qui existe en Guadeloupe, et semble avoir été géné dans une telle situation par les fonctions qu'il exerçait : «je ne connaitrai plus de tels déchirements, de telles crises de conscience» a-t-il déclaré à France-Antilles. Le fait que certains représentants de la justice lui aient fait entendre crument que même haut fonctionnaire, il n'en restait pas moins un noir et donc susceptible de se trouver en butte au racisme brutal de l'administration française, n'a pu que conforter Laguerre dans ce qu'il ressentait déjà.

La révocation dont il est victime n'était donc pas inattendue.

Martinique

DE SURVILLIERS, FABRE S.A., LES REPRESAILLES PATRONALES CONTRE LES TRAVAILLEURS.

Après la fin de la grève chez Fabre et de Survilliers, les patrons se vengent. Ainsi, chez Fabre, ce sont 16 travailleurs qui ont été licenciés parmi lesquels 7 salariés protégés : 5 délégués du personnel, le délégué syndical, un délégué au Comité d'entreprise.

A l'entreprise de Survilliers, ce sont 2 travailleurs qui ont été sanctionnés, l'un 4 jours, l'autre de 7 jours de mise à pied.

Les patrons veulent faire payer aux travailleurs les pertes de profits que leur ont occasionné ces grèves. La répression patronale qui jette des travailleurs à la rue, à cette période de chômage, montre aux travailleurs de ces entreprises, en grève pendant plusieurs semaines, qu'ils doivent se préparer à se battre sur un plan bien plus large, bien plus profond, celui de la lutte contre l'exploitation capitaliste.

Émigration : SOUTIEN A FAISANS

Au moment où nous écrivons Georges Faisans, militant du MPGI condamné à trois ans de prison ferme, continue la grève de la faim-suicide qu'il a entamée depuis le 4 juin. Il se trouve actuellement à la prison-hopital de Fresnes où il a été transféré le mardi 25 juin.

Denise Faisans, son épouse métropolitaine, qui avait entamé une grève de la faim le 23 juin en solidarité et aussi pour condamner la justice rendue au nom du peuple français continue elle aussi la grève de la faim.

Dans l'émigration le mouvement de solidarité pour exiger l'annulation de la peine de Faisans, s'organise. Faisans est bien connu dans l'émigration pour ses émissions anti-colonialistes sur Radio Voca puis sur d'autres radio libres.

Les avocats de Faisans devaient organiser une conférence de presse et le vendredi 5 juillet un rassemblement est prévu place de la République à Paris.

GUADELOUPE

Communiqué des locataires des différentes associations HLM

Les locataires de la S.A. H.L.M. ont reçu de cette Société, notification de sa désision d'augmenter la «provision pour charges», à compter du 01 juillet 1985.

Les Associations signataires du présent communiqué invitent les locataires à repousser cette augmentation, et à continuer à acquitter leurs loyers et charges sur les mêmes bases que celles du mois de juin 1985.

En effet, l'article 24, de la loi du 22 juin 1982, a prévu que pour qu'un bailleur puisse modifier le montant de cette provision, il lui faut adresser aux locataires :

1o) — les résultats arrêtés de la précédente régularisation,

2o) — un état prévisionnel des dépenses.

Or, la demande de la S.A. H.L.M., n'est pas accompagnée de ces éléments, de sorte qu'elle n'est pas justifiée, d'autant moins qu'un courrier parvenu aux Associations laisse entendre que les résultats de 1984, sont meilleurs que ceux de 1982 et 1983, qu'elle vient juste d'adresser aux locataires.

Les Associations rappellent que les charges sont récupérables sur justification, et que la loi a fixé aux locataires le délai d'un mois pour leur permettre de consulter les factures et autres documents s'y rapportant, et non pas 15 jours comme le S.A. H.L.M. le prétend.

Il convient donc que la S.A. H.L.M. se conforme aux dispositions de la loi en ce qui concerne :

— d'une part, la modification du montant de la provision pour charges,

— d'autre part, sur le délai imparti aux locataires pour le contrôle de la régularisation des exercices arrêtés.

A défaut de l'observation de ces règles, cette Société ne peut réclamer aucune somme aux locataires.

Les Associations signataires du présent communiqué restent vigilantes et, invitent les locataires à adopter la même attitude face à cette Société dont la réputation de mauvaise gestionnaire n'est plus à faire.

ONT SIGNÉ :

A.D.L. Les Marais Gabarre 3 - A.D.L. T.B. - A.D.I.L. de la Tour Faidherbe 4 Tour Bellevue - Grand - Camp

MARTINIQUE

MORT DU QUOTIDIEN DES ANTILLES

Le journal «Le Quotidien des Antilles» est mort après 64 numéros, abattu par la concurrence du journal de Hersant, France-Antilles.

Un journal est en effet une entreprise capitaliste, et pour marcher, il ne lui suffit pas seulement de vendre. Il lui est nécessaire aussi d'avoir de la publicité, beaucoup de publicité. Pour des grands quotidiens comme «Le Monde» ou «France-Soir», les recettes publicitaires atteignent jusqu'à deux-tiers des recettes totales de la publication. Et la publicité, c'est les capitalistes qui la font. Et c'est pourquoi un journal se doit d'avoir au moins la confiance d'une partie des capitalistes.

Or, cette confiance-là, «Le Quotidien des Antilles» ne l'avait visiblement pas. On disait que c'était un journal socialiste, parce que son patron Hubert Haddad était un ami de Mitterrand. Cela seul suffisait à jeter la méfiance sur un journal qui était bien loin de tout cela.

Mais les effets du boycottage ne tardèrent pas à se faire sentir : les ressources publicitaires furent visiblement insignifiantes, ce qui a contraint probablement le journal à fermer.

Est-ce à dire qu'il ne pourrait pas y avoir place pour d'autres journaux quotidiens ? Non. Mais il faut bien voir qu'un tel journal s'il ne peut avoir la confiance des capitalistes ne pourra marcher qu'avec celle des travailleurs.

Et ce sera en fin de compte la seule manière pour qu'une presse véritablement libre existe ici, une presse libre des pressions capitalistes, une presse aussi indépendante de l'opinion publique bourgeoise. Et un tel journal ne sera peut-être pas aussi «grand» que les beaux fleurons de la presse bourgeoise, mais il sera grand dans le cœur et les pensées de ceux qui lui donneront leur confiance et le feront vivre : les travailleurs de ce pays.

Lycée technique de Basse-Terre :

UNE DECISION RESSENTIE COMME UNE MANIFESTATION DU RACISME OFFICIEL

Chacun sait que de nombreuses voix de la région de Basse-Terre, parents, municipalités et autres demandent depuis longtemps l'implantation d'un lycée technique à Basse-Terre. L'année dernière à la suite de nombreuses manifestations organisées par les parents, le principe était enfin acquis. Le chargé de mission du ministère annonçait que l'établissement serait financé par l'Etat qui organiserait un concours d'architecture sur le plan national.

Après des sélections successives cinq architectes se retrouvaient en lice : deux architectes métropolitains SOLER et KETOFF (qui avaient bénéficié d'une mesure de faveur ayant tardé à s'associer selon le règlement à des cabinets locaux) et trois architectes antillais, Desgranges, Pancrassin et Corbin.

le concours eut lieu le 28 mars 1985. Résultat : Corbin 8 voix, Soler 6 voix et une voix nulle. L'architecte guadeloupéen avait donc remporté le concours. C'est alors que tout se gâte. Depuis décembre 84 le ministère avait organisé un dialogue «exemplaire» associant parents, enseignants et techniciens au suivi des projets. Désormais tout est rompu, le ministre et le préfet se taisent, refusant de proclamer le lauréat et deux mois et demi après, ils annoncent que c'est l'architecte Soler qui est retenu.

Ils menacent même de ne pas construire le lycée dans le cas où cette décision autoritaire ne serait pas acceptée.

Malgré de nombreuses protestations d'élus politiques de tous horizons, de professionnels, il impose un cabinet métropolitain qui avait été battu dans le concours, alors même que son projet coûte 100 millions de plus et qu'il serait moins conforme aux critères exigés pour le concours.

Beaucoup de gens, des parents d'élèves qui avaient été consultés, se trouvaient fâchés de voir le gouvernement empêcher un antillais de toucher le prix du concours et de faire travailler ses compatriotes dans l'exécution du projet. Les sénateurs Garga et Dagonia, les députés ont envoyé des télégrammes de protestation. Seul le maire de Basse-Terre se réjouit ouvertement de cette action jugée antidémocratique qu'il tente de justifier par des arguments du style «il faut un projet qui marque le paysage sans le marquer». Il apparait cependant pour une partie de la population qu'il y a eu des «magouilles» et certains parlent même de «trahison» du maire.

OUVERTURE DE PLASTIKCOOP

(Suite de la page 1)

Galion, le seul Conseil Général a consenti à des subventions s'élevant à 2 francs le kilo de sucre produit. Soit entre 1982-83-84, pour 11.000 tonnes de sucre, plus 22 millions de francs, soit 2 milliards 200 millions de centimes : 11 fois plus que le Conseil Régional n'a consenti aux ouvriers de Plastikcoop. Et la colère des patrons ne peut se comprendre que parce que pour une fois l'argent n'allait pas entre les mains de patrons reconnus comme tels, mais à des ouvriers.

Ceci dit, si nous regardons les choses quant au fond, une telle entreprise (la constitution d'une coopérative ouvrière en système capitaliste) ne peut que nous laisser sceptiques. Il est de règle générale que soit ces entreprises vivotent, soit elles réussissent. . . en se transformant en pures entreprises capitalistes.

Extraits du bulletin «Plantations en lutte» (Guadeloupe)

CONGÉS PAYES : LES TRAFICS RECOMMENCENT.

Avec la période des congés payés ouverte depuis le 1er mai et qui se termine au 31 octobre, les trafics et vols des différents gros propriétaires vont recommencer. C'est ainsi par exemple qu'en ce qui concerne l'indemnité de congé payé qui doit être «égale au douzième de la rémunération perçue par le salarié au cours de la période de référence» nombre de patrons ne respectent pas la loi. Ils payent les congés un peu à la tête du client. Sauf bien sûr à ceux qu'ils savent être parmi les plus combatifs, ceux qui n'acceptent pas de se laisser voler.

Mais surtout, et c'est le cas par exemple chez P. Butel à Dumanoir. Avec la période de creux que traverse la banane, certains profitent de la période des congés payés pour nous mettre en congé-chômage technique. Ils nous payent par exemple 15 jours de congé, mais veulent nous mettre en congé un mois. D'accord pour le mois de congé, mais à la condition qu'on nous paye effectivement un mois de salaire. Car nous ne sommes pas contre un mois de repos, mais il nous faut l'argent correspondant.

SICA-CAMBREFORT : LA MENACE A PAYÉ !

Lors de la paye du mois de mai, car nous sommes payés mensuellement, quelle ne fut pas notre surprise. La direction avait selon elle, oublié de nous payer deux jours fériés chômés, à savoir le 8 mai et l'Ascension. Nous avons tout de suite réagi et demandé audience à la direction. Son représentant a fait semblant de ne pas savoir que c'était des jours fériés et chômés.

Finalement, grâce à notre menace de déclencher un mouvement, la direction a réappris la loi et nous avons reçu notre argent sur la paye de juin.

Il n'y a rien de mieux pour raffraichir la mémoire des patrons qu'une menace de mouvement.

Tract du comité de vigilance de Capesterre Belle Eau

P.T.T. DE CAPESTERRE -B. E. ON SE MOQUE DE LA POPULATION !

La direction des PTT se moque t-elle de la population de Capesterre Belle-Eau ? Tous les jours le même scénario :

— Longue file d'attente.

— Mauvaise qualité du service.

— Attente très longue aux guichets pour faire une opération ou pour acheter un timbre

— Une cabine téléphonique puante qui n'a de cabine que le nom et qui se rapproche plus d'un sauna que d'une cabine téléphonique.

— Ajoutez à cela une salle d'attente minuscule, où il fait chaud et où il n'y a pas de siège.

Voilà ce que l'administration des PTT met à la disposition des usagers de la Poste dans cette commune !

Le bureau de Capesterre-B-E. est un vrai «cagibi», sale, où les usagers et les travailleurs de ce bureau se côtoient dans des conditions insupportables pour tous. Bousculades, énervement, impossibilité pour les employés d'informer correctement tout le monde. Quant aux jours d'affluence, n'en parlons même pas. C'est à un vrai combat qu'il faut se livrer pour avoir des chances d'accéder aux guichets et ne pas passer sa journée entière dans ces lieux.

La direction des PTT ainsi que le responsable de ce bureau se moquent de tout cela. Attendent-ils qu'il y ait des bagarres entre les usagers ou que ceux-ci s'en prennent aux employés pour remédier à cet état de fait ?

Quant au receveur, on se demande s'il en existe un à Capesterre - B-E ? Car il n'est jamais là. Et certaines mauvaise langues prétendent qu'il mène la belle vie pendant ses heures de service. Cela est-il vrai ? Ou encore qu'il occuperait tellement de postes qu'il ne lui resterait donc plus de temps pour s'occuper du bureau de Capesterre ?

Sa fonction est souvent remplie par une inspectrice que certains usagers trouvent plutôt arrogante, et qui assez souvent ne veut ou ne peut les écouter ou les aider.

Nous dénonçons avec fermeté un tel état de laxisme et de je-m'en-fichisme vis-à-vis des usagers. Nous payons assez cher les différents services assurés par les PTT pour avoir droit à autre chose. Cette situation est inacceptable. Pour la population du bourg et des sections, exception faite de Ste Marie et Bananier où il y a des bureaux, il n'y a qu'un bureau d'à peine 8 m2 de surface disponible pour les usagers.

Nous demandons la construction d'un bureau digne de ce nom pour une commune aussi importante que Capesterre-B-E (la troisième ou quatrième ville du pays)

— La mise en place d'un service digne de ce nom tant au niveau de la distribution qu'au niveau des opérations effectuées aux guichets.

— La création de guichets supplémentaires.

NOUS RESTONS VIGILANTS.

Le 29/6/85

GUADELOUPE

AVEC LES DIFFICULTES DE LA SAFER : QUEL AVENIR POUR L'ECONOMIE AGRICOLE ET LES PETITS AGRICULTEURS ?

Au cours de leur assemblée générale du samedi 30 juin, les représentants de la SAFER ont fait état d'un déficit de près de 4 millions de francs. Ces difficultés financières ne sont pas nouvelles et se sont aggravées d'année en année. Malgré les promesses de l'état, la SAFER n'a pas reçu les aides financières qu'elle espérait.

Les grandes déclarations des ministres de passage sur la réforme foncière ne sont que du bluff. Depuis 1980 il est question de répartir 10.000 ha de terres aux agriculteurs. En 1985, à peine 2.000 ha ont été répartis. Ayant de moins en moins de moyens, la SAFER ne pourra pas mettre en place la réforme foncière. Comment pourra-t-elle payer les techniciens chargés des installations et comment pourra-t-elle préserver le potentiel cannier qu'elle doit entretenir jusqu'aux nouvelles répartitions ? Les 8.000 ha qui restent à répartir, ce n'est pas demain la veille qu'ils seront mis entre les mains des agriculteurs. Pourtant ce ne sont pas les demandes qui manquent. Seulement pour obtenir une portion de terre il faut faire des dossiers, accepter des clauses qui ne tiennent pas toujours compte des véritables besoins des agriculteurs et surtout avoir des moyens financiers. Des conditions difficiles qui frappent durement ceux qui ont reçu des terres en 1982 en particulier sur la région de Sainte-Rose où près de 30 agriculteurs ont été les premiers installés. La plupart d'entre eux ont commencé leur exploitation sans moyens financiers. Le crédit agricole n'a pas toujours accordé de prêt, exigeant des garanties (aval etc. . .) car il se méfiait de cette réforme. Les agriculteurs doivent donc compter sur leurs propres moyens pour exploiter entre 7 et 11 ha de terres. Sans aides financières ils doivent rembourser à la SAFER la valeur de 10 tonnes de production à raison de 120 F la tonne. Si l'exploitation n'est pas rentable, ils s'en sortent endettés. Pour ceux qui ont eu un prêt du crédit agricole, cela leur fait à eux aussi un très lourd endettement.

Après un contrat de trois ans, la SAFER peut les remercier et reprendre les terres.

C'est une réforme foncière qui ne permet pas un véritable développement agricole et qui ruine l'agriculteur. Tel a été le cas pour toutes les autres réformes foncières précédentes. Les paysans, les ouvriers agricoles, les jeunes agriculteurs ont peu de chance d'avoir de la terre et quand ils en ont, ils ne peuvent pas la cultiver comme ils veulent. Les organismes fonciers sur lesquels ils comptent n'ont même pas les moyens de mettre sérieusement en place la réforme. Ces organismes imposent leurs conditions en déterminant ce qu'il faut cultiver, en accordant des terres qui ne sont même pas les meilleures et en exerçant des contrôles, des pressions, pour obliger l'agriculteur à respecter les clauses sous peine d'expulsion. . . L'agriculteur doit respecter les 60 % de la surface en cannes même si c'est un programme maraicher qui l'intéresse. Si ses cannes sont mal entretenues il peut être emmené à rétrocéder ses terres. Non seulement les moyens ne lui sont pas donnés pour cultiver à profit son exploitation, mais au départ la SAFER livre bien souvent les terrains avec des cannes en mauvais état.

D'un organisme foncier à l'autre, car bientôt ce sont les GFA (groupement foncier agricole) qui prendront la relève de la SAFER, ce sont les mêmes conditions d'exploitation agricole et de remboursement financier qui entraînent l'agriculteur à la ruine. Déjà pour le GFA, l'agriculteur doit avoir au départ un apport financier de 40 %, où prendra-t-il cet argent ? Sinon au Crédit Agricole si celui-ci veut bien lui consentir un prêt. . .

La véritable réforme foncière ce sont les paysans, les ouvriers agricoles les jeunes agriculteurs qui doivent eux-mêmes la faire. D'abord en se saisissant des terres puis en y développant l'agriculture qui leur paraît la plus rentable, en discutant entre eux et avec de larges couches de la population. C'est d'ailleurs ce que bon nombre de personnes de la population ont fait en occupant des terres.

DOMINIQUE

NOUVEAU SUCCES POUR EUGENIA CHARLES

Les élections législatives qui se sont déroulées en Dominique, ont donné les résultats suivants : 15 sièges de députés pour le Freedom party, dirigé par Eugénia Charles, l'actuel premier ministre de la Dominique. 5 sièges pour le principal parti d'opposition, le Labour Party, de Michaël Douglas, et 1 siège pour le parti dirigé par son frère, Rosy Douglas, l'UDLP (Union Démocratic Labour Party).

Il y a donc 6 sièges de députés pour l'opposition au parti de droite actuellement au pouvoir. L'opposition progresse donc en sièges, mais cette progression ne reflète pas la réelle progression en voix qui est plus nette : les élections se font en effet à la majorité absolue,.

La majorité obtenue par le parti d'Eugénia Charles lui permettra bien sûr de faire adopter ses propositions à la majorité par la chambre des députés.

Mais la victoire électorale du Freedom Party reste quand même mitigée, et la force d'Eugénia Charles sur le plan électoral semble s'être beaucoup usée. Il y a eu quelques réalisations en Dominique depuis sa venue au pouvoir : routes, écoles, construites grâce à l'aide américaine. Mais les quelques milliers de dollars injectés dans l'économie dominicaine, sont bien loin de sortir le pays du sous-développement. La grande majorité des Dominicains sont toujours très pauvres, et c'est pourquoi une partie de ceux qui avaient fondé des espoirs sur la politique d'Eugénia Charles ont aujourd'hui détourné d'elle leurs voix.

Pas plus le Freedom parti que le Labour party ne permettront à la Dominique de sortir du sous-développement, ni à la population de ne plus connaître la misère. Mais il est possible que la masse des pauvres en ait à un certain moment assez d'être dépossédée du peu qui est produit dans le pays, d'être dépossédée du fruit de son travail et de vivre dans la misère et décide de mettre un frein à la domination des riches.

LE «MEMOIRE» DE LUC REINETTE.

(Suite de la page 1)

que nous ayons «dialogué» avec les colonialistes français, puisque depuis le début, notre stratégie n'avait d'autre objectif que d'amener les Français, à un moment ou à un autre, à s'asseoir à une table de négociation. Bien sûr, toutes les formations anticolonialistes auraient eu leur place autour de cette table et auraient de ce fait, en dépit des critiques les plus acerbes portées contre nous, bénéficié des sacrifices consentis par les nôtres. Cet aspect était évidemment mineur en regard de l'avènement de l'idéal pour lequel nous nous battons depuis si longtemps : La Souveraineté Nationale de la Guadeloupe. . .

A la mi-avril 1984, je fus informé, tant par des sources antillaises dignes de foi, que par des relations politiques résidant en France, que le Gouvernement français était désireux d'entrer en contact avec moi pour un «échange de vues». Méfiant tout de même, je consultai mes camarades les plus proches pour juger de la sincérité de la démarche et de l'opportunité d'y donner suite. La réponse étant positive, je la fis connaître aux responsables français par les canaux appropriés. Je passerai sur les détails pratiques de l'organisation de la première rencontre et dirai simplement que j'acceptai la date qui arrangeait mes interlocuteurs français (26 mai 1984), mais qu'en revanche l'organisation pratique me revînt exclusivement (heure, lieu, sécurité. . .).

Pour comprendre la suite, il convient néanmoins de revenir sur la période allant de la mi-avril à la fin mai 1984, car elle est importante. Avant même que ne soit arrêtée la date du 26 mai 1984, mais à partir de l'instant où la volonté de dialogue des Français fut certaine, mes camarades et moi-même convinrent qu'il fallait préparer le terrain politiquement, à savoir, contacter les responsables politiques de la gauche guadeloupéenne. Cette procédure nous paraissait être un préalable indispensable à toute rencontre avec des émissaires français, car à l'évidence le gouvernement français ne ferait aucune concession substantielle s'il n'était assuré de l'adhésion des formations de la gauche traditionnelle locale à sa politique d'ouverture.

L'U.P.L.G. ne fut pas contactée à cette époque, n'étant pas une alliée du Gouvernement français ; cependant, dès la fin février 1984, elle fut informée par mes soins, de la stratégie que nous entendions suivre dans les mois à venir.

Après un premier rendez-vous qui ne se concrétisa pas, la rencontre avec Dominique LARIFLA, responsable de la Fédération Socialiste de la Guadeloupe eut lieu en pleine nuit dans la campagne de Petit-Bourg. Pendant une heure, nous échangeâmes nos points de vue sur la situation politique, économique et sociale de la Guadeloupe et évoquâmes, bien sûr, la venue probable des émissaires français. De son côté, M. LARIFLA me fit connaître sa totale disposition à favoriser la

réalisation d'un accord, ajoutant même qu'il profiterait du prochain séjour à la Guadeloupe de M. Roland DUMAS, Ministre des Affaires Européennes, pour déjà lui exprimer son soutien à toutes initiatives pouvant équitablement ramener la paix civile en Guadeloupe.

Je lui fis part de notre souhait qu'il effectue sa démarche accompagné de M. MOUTOUSSAMY et de Jean GIRARD, que nous devions contacter dans les tous prochains jours. Il souscrivit à la proposition et s'engagea à prendre lui-même contact avec ces personnes dans les meilleurs délais afin qu'ils décident d'une démarche concertée. Cependant, cette délégation ne put se constituer concrètement puisque M. DUMAS qui devait se rendre en Guadeloupe dans la perspective des élections européennes, ne vint point.

Je pus contacter M. Ernest MOUTOUSSAMY par le biais du téléphone, ce dernier étant en pleine campagne municipale à St-François à ce moment-là. D'emblée, il se déclara prêt à contribuer à tout apaisement politique en Guadeloupe et me demanda ce que j'attendais de lui. En quelques mots, je lui fis part de la nouvelle situation qui se profilait à l'horizon et l'informai de mon entretien avec M. LARIFLA, ce dernier devant le contacter bientôt.

Jean GIRARD étant à Marie-Galante, je le fis contacter par un messager qui lui fit le point des contacts déjà pris en Guadeloupe et lui exposa ma requête. Là aussi, la réponse fut favorable car M. GIRARD donna son adhésion de principe.

Le 16 mai 1984 fut le jour où nous nous mîmes d'accord avec les français pour retenir le 26 du même mois comme date de réunion en Guadeloupe. Cette date m'amena à écourter un séjour de dix jours que je devais effectuer à Roseau en Dominique, à l'invitation de camarades de la Caraïbe. Parti le 18, je revins dès le 24 pour mettre au point les derniers détails de l'accueil des envoyés français.

Entourée d'un luxe de précautions, la rencontre eut lieu le samedi 26 mai 1984 à 20 h 10 dans la région des Abymes et des deux français venus, celui qui se révéla être le principal interlocuteur déclara s'appeler CHARRIERE-BOURNAZE Christian et précisa que leur présence était officieuse, le Gouvernement français souhaitant seulement connaître nos revendications. J'informai avec toute chose M. CHARRIERE-BOURNAZE de l'appui apporté à la présente initiative par les personnalités de la gauche locale, ce qu'il nota avec intérêt et fis connaître nos revendications essentielles en cinq points synthétiques, à savoir :

1) Libération de tous les prisonniers politiques (liste fournie) guadeloupéens.

2) Cessation de toutes les poursuites engagées à l'encontre des clandestins.

3) Reconnaissance officielle du droit des Peuples de Guadeloupe, Martinique et Guyane à l'autodétermination.

4) Mise en place d'une table ronde dans chaque colonie sous tutelle française (Guadeloupe, Guyane, Martinique) pour traiter que l'évolution statutaire sur le modèle de la table ronde de MAINVILLE-LES-ROCHES, mais avec un contenu et un échéancier plus sérieux.

5) Accès régulier, dans l'intervalle, des formations anticolonialistes à la télévision pour qu'elles puissent y exposer leurs analyses et propositions.

Une fois que ces points furent consignés, M. CHARRIERE-BOURNAZE me rappela qu'il ne disposait d'aucun pouvoir de négociation, qu'il n'était qu'un intermédiaire et qu'en conséquence, il fallait lui accorder un délai de quinze jours - trois semaines, afin qu'il puisse fournir une réponse positive ou négative.

Trois jours plus tard, donc le mardi 29 mai 1984, je reçus par le truchement de M. Jean GIRARD un message insolite émanant de M. HUGODOT, sous-préfet de la Guadeloupe. Celui-ci, sur un bout de papier officiel portant entête de la Sous-Préfecture et mention de son nom me demandait d'entrer en contact avec lui avant le samedi 2 juin 1984. Il me suffisait de l'appeler au muméro qu'il avait écrit de sa main sur le papier en question, que j'ai d'ailleurs gardé par devers moi. Il prétendait avoir des propositions intéressantes à me faire et s'engageait à les réaliser concrètement, fort de ses relations ministérielles qui se situaient au plus haut niveau.

Je ne répondis évidemment pas à l'invitation faite et fus d'ailleurs choqué que Jean GIRARD ait pu s'ouvrir de cette question à M. HUGODOT (lors d'une réunion la veille, à la Sous-Préfecture le 28/5/84) en qui il avait visiblement une grande confiance. Heureusement, ni Jean GIRARD, E. MOUTOUSSAMY et D. LARIFLA n'avaient été tenus informés de la rencontre du 26 mai 1984 avec les français ! Néanmoins, intrigué de la démarche de P. HUGODOT, je fis interroger M. CHARRIERE-BOURNAZE qui quarante-huit heures plus tard répondit, après enquête, que M. HUGODOT n'avait absolument aucune compétence, ni qualité pour traiter du dossier et qu'à Paris son intervention était considérée comme intempestive et déplacée. A l'évidence donc, M. HUGODOT avait tenté de jouer un jeu personnel pour en tirer quelque profit politique. . .

Fin juin 1984, soit donc un mois après le passage des émissaires français, n'ayant toujours aucune suite concrète à l'entretien du 26 mai 1984, nous prîmes l'initiative d'un appel téléphonique de mise au point auprès de M. CHARRIERE-BOURNAZE. Celui-ci s'excusa auprès de nous pour le retard pris par rapport au délai retenu, mais expliqua que l'échec de la gauche française aux élections européennes avait quelque peu semé l'émoi dans les différents ministères. Par contre, dès leur retour en France, ils avaient été reçus par M. LEMOINE et ses collaborateurs, et ensemble ils avaient beaucoup travaillé. Le dossier a d'ailleurs été examiné conjointement et à plusieurs reprises par le Ministre des «D.O.M.», celui de l'Intérieur et celui de la Justice. Seulement, la décision devait être prise au plus haut niveau, à celui du Président de la République française qui n'étudierait le dossier qu'à l'issue de ses différents déplacements dans les pays tels la Jordanie, l'Egypte, etc. . . Finalement, ce n'est que le 10 juillet 1984 que je fus informé de la venue en Guadeloupe sous dizaine (le 21 exactement) de la même délégation reçue en mai.

L'entretien eut lieu, cette fois, dans la région de Baie-Mahault, le samedi 21 juillet 1984 à 20 h 30. Pour la circonstance, nous étions deux face à nos interlocuteurs français et ce, simplement pour que la teneur de la réponse obtenue ne souffre d'aucune ambiguité et ne fasse l'objet par la suite d'aucun quiproquo.

A notre grande surprise, TOUTE NOS REVENDICATIONS ETAIENT ACCEPTEES DANS LEUR PRINCIPE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, même si elle devaient faire l'objet de négociations serrées sur chacun des points évoqués.

M. CHARRIERE-BOURNAZE nous confia cependant que visiblement la préférence des autorités françaises était nettement orientée, du moins en ce qui concerne la Guadeloupe vers un statut d'ETAT ASSOCIE. Par ailleurs, il nous informa de la nomination — au niveau de l'Elysée — d'un CHARGE de MISSION qui aurait pour charge de poursuivre, officiellement cette fois, les entretiens commencés le 26 mai 1984. En tout état de cause, les premières libérations de prisonniers politiques devaient intervenir dans la première semaine d'août 1984.

Cependant, les rencontres avec le CHARGE de MISSION ne devaient jamais avoir lieu : en effet, la mort brutale, le 24 juillet 1984 de quatre militants indépendantistes, tragique accident de l'Histoire, a, par l'émoi considérable qu'elle a suscité, tant en Guadeloupe qu'en France, interrompu momentanément le processus en cours.

Un mois plus tard toutefois, les contacts purent reprendre mais de façon ténue : les événements de fin juillet 1984 et des indiscrétions quelques jours plus tard émanant de milieux politiques proches du pouvoir français, favorisèrent la constitution d'un puissant groupe de pression parisien opposé farouchement à toute concession vis-à-vis des indépendantistes des dernières colonies de la France. Ici, en Guadeloupe, le journal du Parti Communiste, «l'Etincelle» du 4 août 1984 fit non seulement état de négociations qui auraient eu lieu entre les proches de Roland DUMAS et les clandestins guadeloupéens, mais encore réclama véhémentement sa place à la table des négociations, si négociations il y avait, après avoir tenté de faire l'amalgame entre les morts de juillet et les négociations présumées.

Le climat des relations entre le groupe de pression parisien (qui comportait d'ailleurs plusieurs ministres) et le groupe formé par nos interlocuteurs devint franchement détestable au point qu'il devint pratiquement impossible désormais d'engagements fermes de la part de M. CHARRIERE-BOURNAZE. Les libérations de Max SAFRANO, le 7 septembre 1984, puis celle de Leïla CASSUBIE si elles ont été bien annoncées et concrétisées, ne préfiguraient cependant pas celles de tous les détenus politiques, les difficultés s'amoncelant et la marge de manœuvre de nos interlocuteurs s'amenuisant.

L'annonce fin octobre 1984 des procès politiques devant s'ouvrir en décembre 1984 à Pointe-à-Pitre consacra à nos yeux, le reniement par le Gouvernement français de la parole donnée, car les accords stipulaient formellement qu'aucun procès n'aurait eu lieu.

Ce Mémoire est confié à mes camarades les plus proches et est destiné à être publié dans l'éventualité d'une traîtrise, toujours possible, de la part des français qui ne sont pas à un revirement près.

Cette gauche française au pouvoir depuis 1981 et qui se targue de n'avoir jamais dans le passé «bradé» les colonies de la France a insensiblement opéré une déviation idéologique grave, l'amenant à renier ostensiblement l'idéal de justice qu'elle disait être le sien. L'Histoire les jugera et nous donnera raison. . .

Dans l'hypothèse toutefois où je serais vivant, libre ou entravé, la publication du présent document ne se fera qu'à ma demande, afin que nul n'ignore et que notre Peuple sache ce que ne lui dira jamais le colonialiste français !

Luc REINETTE
Militant Indépendantiste
Guadeloupéen.

(suite de l'éditorial)

même sur ce programme, ils auraient la possibilité, s'ils le voulaient, de mobiliser leurs militants, l'ensemble de leurs partis qui sont des grands partis.

Au lieu de cela, ils demandent au gouvernement de «se convaincre», et en appellent à la bonne volonté.

Ce genre de rencontre entre les partis de la gauche officielle, ne sont que des rencontres à caractère électoraliste. Elles ne sont faites que dans le but de se placer dans la perspective des prochaines élections de 1986. Elles n'ont aucun intérêt pour les populations laborieuses de la Guadeloupe, Martinique et de la Réunion.

ABONNEMENT

	6 mois	12 mois
Guadeloupe	50 F	100 F
Martinique	50 F	100 F
France	70 F	140 F

Je désire m'abonner au journal Combat Ouvrier pour une période de . . . . . mois.
Nom : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
ci-joint la somme de . . . . . F
règlement par chèque adressé à Gérard Beaujour : B.P. 214 Pointe-à-Pitre Cédex.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance
EN GUADELOUPE
COMBAT OUVRIER
S/C Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97156 POINTE-A-PITRE CEDEX
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à
COMBAT OUVRIER
M. DUFEAL
B.P. 42
92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION
Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.
Commission paritaire